



l'estuaire de la Gironde

SAINT-ROMAIN SUR-GIRONDE

L'INVENTAIRE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE



L'estuaire de la Gironde est un des plus grands estuaires d'Europe et, écologiquement, un des plus riches. Qu'il s'agisse d'utilisation de la ressource en eau, de tourisme, de pêche et de cultures marines, de paysages et de biodiversité, il revêt une identité environnementale mais aussi patrimoniale particulière.

Son histoire et ses paysages témoignent des relations étroites et variées, sur le long terme, entre l'homme et son milieu naturel.

Voilà pourquoi la Région a lancé, en 2010, l'inventaire général du patrimoine culturel des communes riveraines de l'estuaire situées sur son territoire, en mettant l'accent sur l'histoire des relations entre leurs habitants et leur environnement. Cette opération se déroule en collaboration scientifique avec le Département de la Gironde.

EN SAVOIR PLUS

Une opération d'inventaire consiste à recenser et étudier les biens culturels qui constituent le patrimoine d'un territoire, de l'Antiquité aux années 1960 : les paysages, l'habitat, les bâtiments religieux, les châteaux, les objets mobiliers, les traditions orales...

Chacun des éléments étudiés (grâce à l'observation sur le terrain, les témoignages recueillis et les recherches dans les archives) fait l'objet d'un dossier documentaire illustré, accessible à tous.

Retrouvez toutes ces informations :

- dans les mairies des communes étudiées
- sur Internet :
www.inventaire.poitou-charentes.fr/operations/estuaire-de-la-gironde et, pour l'Aquitaine : www.inventaire.aquitaine.fr
- au centre régional de documentation du patrimoine de Poitiers, 102 Grand'Rue à Poitiers – Tél : 05 49 36 30 07

SAINT-ROMAIN-SUR-GIRONDE



Située sur la rive droite de l'estuaire de la Gironde, la commune de Saint-Romain-sur-Gironde couvre 3,16 kilomètres carrés, ce qui en fait l'une des plus petites communes de Charente-Maritime. Son territoire se répartit à la fois sur les coteaux et sur les marais, entre lesquels se niche le bourg.

L'inventaire du patrimoine de la commune de Saint-Romain-sur-Gironde a été réalisé en avril 2011. Au terme de cette enquête, 46 éléments du patrimoine ont fait l'objet d'un dossier documentaire, le tout illustré par 190 images.



Les marais de Saint-Romain vus depuis le terrier de Beaumont (G. Beauvarlet).

1. Un bourg, des coteaux et des marais



Le bourg vu depuis le clocher de l'église.



Le bourg vu depuis le terrier de Beaumont.



Les marais de Saint-Romain en bord d'estuaire.



Canal de dessèchement à travers les marais.



Les marais desséchés à gauche, la digue au centre, les conches à droite.



Joncs, tonnes de chasse et carrelets dans les conches.

L'habitat à Saint-Romain-sur-Gironde est tout entier concentré dans le bourg. Organisé autour de l'église, celui-ci est niché au pied d'une petite combe qui est dominée au nord, par le coteau des Rivades, et à l'est, par le terrier de Beaumont. Celui-ci est situé sur la commune de Saint-Fort-sur-Gironde, tout comme l'extrémité est du bourg, qui forme le lieu-dit Genève. Quatre voies principales partent du bourg : l'une vers Floirac au nord, l'autre vers Saint-Fort à l'est, et les deux dernières vers les marais, Mortagne et Port-Maubert, à l'ouest et au sud. Le bourg est composé de quelques anciennes fermes et de maisons qui abritaient des ouvriers agricoles et des artisans.

Au nord, après quelques prés et jardins bordant les maisons, le coteau des Rivades s'élève jusqu'à 26 mètres d'altitude. Voué à l'agriculture et presque dénué de végétation, il s'abaisse au nord vers le vallon des Baujats qui marque la séparation avec la commune de Floirac.

Au sud et à l'ouest du bourg s'étendent les marais desséchés, aménagés dans les années 1960 puis 1980. Les grandes parcelles, vouées à la céréaliculture et, encore un peu, à l'élevage, sont séparées par des fossés et des chemins d'exploitation rectilignes. Il reste ici ou là quelques haies de tamaris, vestiges du paysage d'avant remembrement. Larges d'environ un kilomètre, ces marais sont séparés par une digue des marécages ou « conches » qui bordent immédiatement l'estuaire. Envahi par les joncs et les vases, cet espace est ponctué par quelques « tonnes » de chasse (petits étangs et leurs cabanes d'observation, permettant d'attirer les oiseaux à chasser).



L'église (C. Rome).

2. Légende et histoire d'une commune en bord d'estuaire



Ancienne ferme de type saintongeais.



Ancienne ferme avec dépendances à l'arrière et puits.



Une grange-étable en bordure de marais à la sortie du bourg.



Une des cloches de l'église, datée de 1661.

L'occupation des coteaux de Saint-Romain, en bordure d'estuaire, remonte au moins au Néolithique puis à l'ère gallo-romaine, époques d'occupation du site des Rivades, au nord du bourg. La présence de sarcophages du Haut Moyen Âge (8^e ou 9^e siècle) atteste aussi d'une occupation humaine sur le site du bourg à cette période. C'est aussi à cette époque que se situe le récit de la fondation légendaire de Saint-Romain et de son église par Charlemagne. Selon un manuscrit du 12^e siècle - l'*Historia Karoli Magni et Rotholandi* ou *Chronique de Turpin* - qui reprend les événements de la Chanson de Roland, Charlemagne, de retour d'Espagne, ordonna la construction d'une « chapele de Saint Roman au pui de Beaumont » pour y ensevelir ses compagnons morts au combat.

L'on sait ensuite peu de choses de la paroisse de Saint-Romain, appelée Saint-Romain-de-Beaumont, et vraisemblablement disputée entre les seigneuries voisines, notamment Cônac, Saint-Fort et Mortagne. En 1548, Nicolas de Beaumont, ancien vicaire général de l'évêché de Saintes, est titulaire du petit prieuré de Saint-Romain. En 1685, la paroisse compte 32 feux (142 habitants), 28 feux en 1720 (environ 120 habitants), et 108 habitants en 1790. Le nombre d'habitants atteint son maximum en 1831 (156 habitants).

Bénéficiant du lent retrait de la mer et de l'envasement côtier, les paysans de Saint-Romain ont investi les marais dès le Moyen Âge, notamment pour l'élevage, la pêche et la chasse. Mentionné au 19^e siècle, un acte de 1457 serait intervenu entre eux pour fixer les règles de cette exploitation, en particulier celles de la vaine pâture. Limitrophe avec la paroisse de Saint-Fort, un port, encore appelé « Port-Neuf » dans la toponymie actuelle, en bordure d'estuaire, aurait contribué à cette activité économique. Les marais de Saint-Romain ne bénéficient pourtant d'aucun aménagement jusqu'à la fin du 20^e siècle. Ils apparaissent sur le plan cadastral établi en 1832 : plusieurs chenaux les traversent, notamment celui de Port-Neuf, à la limite sud de la commune, et ils sont ponctués de rares granges ou bergeries.

En 1856, le conseil municipal déplore l'enclavement de la commune « qui se trouve privée de tout chemin viable, enfoncée dans un marais, entourée de larges fossés qui ne permettent aux habitants de sortir sans être munis d'un long bâton pour les traverser, si ce n'est dans la belle saison ». La commune réclame l'établissement d'une route reliant les ports de Mortagne et de Maubert à travers les marais, ce qui sera fait dans les décennies suivantes. Malgré tout, les marais de Saint-Romain profitent aux éleveurs et à leurs troupeaux, au point que des éleveurs du Médoc traversent l'estuaire pour y amener leurs bêtes. Cette intrusion est telle qu'en 1880, le conseil municipal fait défense à toute personne ne possédant pas de terrain dans la commune, d'y envoyer paître des bestiaux.



Le terrier de Beaumont vu depuis les marais de Saint-Romain (C. Rome).



Le bourg, les marais et l'estuaire vus depuis le coteau des Rivades.



Maisons de type saintongeais, partageant une cour commune.



L'ancienne école, construite en 1866.



La mairie, construite en 1887.

Dans le même temps, la commune profite, comme toute la région, de la prospérité viticole du milieu du 19^e siècle. Après un recul dans les années 1830-1840, le nombre d'habitants augmente de nouveau et atteint 150 habitants en 1861. La plupart des maisons et des logis de fermes sont reconstruits à cette époque. Certains deviennent de belles demeures de style saintongeais. Pour répondre au besoin d'une population toujours plus nombreuse, la municipalité fait construire une mairie-école en 1866, et aménager une nouvelle mairie en 1887. La crise du phylloxéra marque un coup d'arrêt à cette expansion en ruinant les petits viticulteurs de la commune. Quant aux marais, ils sont régulièrement menacés, soit par les tempêtes et les intrusions de la mer (c'est ce que constate le conseil municipal en 1881), soit par l'envasement accéléré des rives de l'estuaire. Apparu au large vers 1910, le banc de sable de Saint-Seurin est rattaché à la rive en 1935, après colmatage du chenal qui l'en séparait.

L'électrification de la commune commence en 1928, par prolongation du circuit d'alimentation de Saint-Fort - en cours de réalisation - à partir du transformateur de Civrac. Une concession est signée à cette date puis renouvelée en 1937 avec la Société charentaise de distribution électrique. En cette première moitié du 20^e siècle, le nombre d'habitants ne cesse de diminuer, passant à 91 en 1901, 77 en 1926. À partir des années 1950-1970, ce nombre se stabilise entre 50 et 60 (50 au dernier recensement de 2006). Entre-temps, en 1956, la commune a changé son nom de Saint-Romain-de-Beaumont en Saint-Romain-sur-Gironde, pour faire cesser la confusion avec la commune de Saint-Romain-de-Benet.

Parallèlement, l'envasement des marais s'est poursuivi : au final, entre 1850 et 1980, au niveau de Saint-Romain, le marais a gagné plus d'un kilomètre sur l'estuaire. Entre 1964 et 1968, une opération de remembrement et d'assainissement est effectuée (l'ancien parcellaire est encore visible par endroits, et selon la saison, depuis la hauteur du terrier de Beaumont). Au début des années 1970, une violente polémique agite la commune et ses voisines au sujet d'un projet d'endiguement des marais du domaine public, situés immédiatement en bord d'estuaire, et nouvellement gagnés sur la mer. Les digues mises en cause par les riverains sont détruites en 1980. Un nouvel endiguement est pratiqué à partir du milieu des années 1980, puis à la suite de la tempête de décembre 1999, cette fois plus en retrait, entre les marais assainis et les « conches ».



Plan cadastral de 1832.

[Archives départementales de Charente-Maritime](https://www.archives.charente-maritime.fr/) (3P 5293)

DOCUMENTATION

Documents d'archives

Archives départementales de la Charente-Maritime :

- 2 O 2355. 1927-1929 : électrification de Saint-Romain-de-Beaumont.
- 3P 5293. 1832 : plan cadastral de Saint-Romain-de-Beaumont.
- 3P 3959. 1833 : tableau indicatif des propriétés foncières ou état de section.
- 3P 3960 à 3965. 1835-1974 : matrices cadastrales des propriétés foncières.

Archives municipales de Saint-Romain-sur-Gironde. Registres des délibérations du conseil municipal.

Bibliographie générale

- **Barthou**, Jacques. *Les assèchements récents de marais sur la rive droite de la Gironde*. 51e congrès de la Fédération Historique du Sud-Ouest, 25-26 avril 1998.
- **Gautier**, M.-A., *Statistique du département de la Charente-Inférieure*. La Rochelle, 1839, p. 143.
- *Paroisses et communes de France, Charente-Maritime*, Paris : Éditions du CNRS, 1985, p. 517.
- **Seguin**, Marc (dir. Jean Glénisson), *Histoire de l'Aunis et de la Saintonge*, tome 3 : Le début des Temps modernes, 1480-1610. La Crèche : Geste éditions, 2005.
- Site internet www.histoirepassion.eu, article sur «Le pseudo-Turpin ou l'histoire légendaire de la Saintonge ».

Annexes

1. Extrait de Gautier, M.-A., *Statistique du département de la Charente-Inférieure. La Rochelle, 1839, p. 143*

« Cette petite commune qui est bordée au sud-ouest par la Gironde, forme la limite du canton de Cozes et de l'arrondissement de Saintes, dans la partie sud-est. Son étendue est de 2250 mètres de longueur sur 1800 de largeur ; dans cet espace sont contenues trente-six habitations, formant une seule agglomération. Les principales productions du sol, dont la nature est une terre sablonneuse et argileuse, consistent en blé, maïs et orge ».

2. Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Saint-Romain-sur-Gironde

« A Saint-Romain-de-Beaumont, le 15 janvier 1843.

Déclaration d'un des naufrages arrivés dans la commune.

Je soussigné déclare être partie de Richard, côte du Médoc, où nous étions allé faire des vivres avec le capitaine, quatre matelots et deux passagers. Après avoir fait nos vivres, nous quittâmes Richard pour nous rendre à bord du navire mais le vent et le courant étaient si forts qu'ils nous firent manquer le bâtiment. Nous cherchâmes à attraper le brick le Melchior, ce qui nous fut impossible, le vent qui redoublait nous entraînait toujours au large. Voyant que loin de gagner, nous perdions toujours et que la nuit s'avavançait, nous décidâmes d'un commun accord de relâcher sur la côte de Saintonge et aussitôt nous laissâmes arriver. Nous avons bien traversé, n'ayant perdu qu'un aviron, mais lorsque nous arrivâmes à cinquante brasses de la côte, le canot chavira. Je gagnai la terre à la nage, où en arrivant je trouvais le passager m. Ménissens noyé sur la côte et un autre passager sauvé. Après avoir resté sur la plage pour voir s'il y en paraissait quelqu'autre au rivage, je ne vis personne, ni canot. Je courrus à une maison voisine que je croyais habitée pour demander du secours, je n'y trouvais personne. Alors mes forces m'abandonnèrent et je ne vis plus rien qu'un instant après des gens qui venaient à notre secours et qui me transportèrent au bourg où on me prodigua tous les soins nécessaires, ainsi qu'au passager M. Roux. Les autres n'avaient pas encore paru ni le canot non plus. Lorsque je fus revenu à moi, j'envoyai à la recherche des malheureux. On ne vit personne que le passager mort qui était venu à la côte avec moi. Je le fis amarer de manière à ce que la marée ne l'emporte pas pour pouvoir lui donner le lendemain ce qui lui était dû concernant sa dernière demeure.

M. Vidal ».

Rédaction et photographies, sauf indication contraire : Yannis Suire. Région Nouvelle-Aquitaine / service Patrimoine et Inventaire, site de Poitiers, 2014, revu en 2017.

> Région Nouvelle-Aquitaine
Site de Poitiers
Service Patrimoine et Inventaire
15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575, 86021 Poitiers Cedex
Tél. : 05 49 36 30 05
s.patrimoine@nouvelle-aquitaine.fr
www.inventaire.poitou-charentes.fr



Recenser, étudier et faire connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique.
www.inventaire.poitou-charentes.fr